

Organe consultatif indépendant de surveillance de l'OMPI

**Soixante-neuvième session
Genève, 30 mai – 2 juin 2023**

RAPPORT

adopté par l'Organe consultatif indépendant de surveillance de l'OMPI

INTRODUCTION

1. La soixante-neuvième session de l'Organe consultatif indépendant de surveillance de l'OMPI (OCIS) s'est tenue du 30 mai au 2 juin 2023. Étaient présents : M. Igors Ludboržs (président), qui a assisté aux deux premiers jours de la session, M. Bert Keuppens (vice-président) et MM. Guan Jian, David Kanja, Danil Kerimi et Kamlesh Vikamsey. M. German Deffit a participé en ligne.

POINT 1 DE L'ORDRE DU JOUR : ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

- ./.
2. L'OCIS a adopté l'ordre du jour de sa session, qui figure à l'annexe I du présent rapport.
./.
- Une liste des documents de la session figure à l'annexe II.

POINT 2 DE L'ORDRE DU JOUR : DECLARATION D'ABSENCE DE CONFLIT D'INTERETS ET QUESTIONS TECHNIQUES

3. Les membres présents ont été priés de déclarer tout conflit d'intérêts effectif ou potentiel. Aucun conflit d'intérêts n'a été signalé.

POINT 3 DE L'ORDRE DU JOUR : QUESTIONS DECOULANT DE LA SESSION PRECEDENTE

4. L'OCIS a fait le point sur les mesures prises pour donner suite aux décisions adoptées à sa soixante-huitième session, y compris les mesures requises concernant le recrutement du directeur ou de la directrice de la Division de la supervision interne (DSI).

POINT 4 DE L'ORDRE DU JOUR : REUNION AVEC LE SOUS-DIRECTEUR GENERAL CHARGE DU SECTEUR ADMINISTRATION, FINANCES ET GESTION

5. Le Directeur général étant en mission officielle, le sous-directeur général chargé du Secteur administration, finances et gestion ainsi que la directrice du Département des finances et de la planification des programmes (contrôleur) se sont entretenus avec l'OCIS. Le sous-directeur général a donné à l'OCIS des informations sur les sessions du Comité du programme et budget (PBC). L'OCIS a eu un échange fructueux avec le sous-directeur général sur diverses questions, notamment concernant les bureaux extérieurs de l'OMPI, la cybersécurité, les travaux de l'OMPI visant à contribuer à la réalisation des objectifs de développement durable et l'application de l'intelligence artificielle sur le lieu de travail.

6. S'agissant du recrutement du directeur ou de la directrice de la DSI, l'OCIS a procédé à l'examen officiel de la liste des candidats présélectionnés et a mené des délibérations à ce sujet, avant de convenir d'approuver la nomination de la personne proposée pour le poste.

POINT 5 DE L'ORDRE DU JOUR : SUPERVISION INTERNE (Y COMPRIS LE RAPPORT ANNUEL DE LA DSI POUR 2022 ET LA REVISION DU PROJET DE PROCEDURES DE SUPERVISION INTERNE)

Rapport d'activité de la Division de la supervision interne (DSI)

7. Le responsable par intérim de la DSI a présenté à l'OCIS le rapport d'activité trimestriel de la division daté du 22 mars 2023. Quatre rapports ont été publiés depuis le dernier trimestre, qui ont tous été examinés en détail par l'OCIS.

8. L'OCIS a donné des conseils à la DSI sur la meilleure façon de présenter l'état d'avancement du programme de travail, ce qui permettrait d'améliorer l'évaluation des performances de la division et de déterminer si elles sont sur la bonne voie. Cette approche permettrait également de savoir si le programme de travail est réaliste et si les ressources sont

adéquates. L'OCIS a en outre conseillé à la DSI d'élaborer dès que possible des lignes directrices appropriées pour les examens de l'intégrité des enquêtes et les examens combinés par les sections de l'audit et de l'évaluation.

9. L'OCIS a examiné le rapport sur l'auto-évaluation périodique de la fonction d'audit interne et a pris note de la conclusion selon laquelle la fonction est "généralement conforme" au cadre international des pratiques professionnelles. Il a noté que certaines recommandations, telles que la mise à jour du manuel d'audit et la rédaction de procédures opérationnelles normalisées, devraient être examinées par le nouveau directeur ou la nouvelle directrice de la DSI.

Missions de la DSI

10. L'OCIS a examiné le rapport sur la première partie de l'audit et de l'évaluation combinés des opérations et des relations avec la clientèle du Traité de coopération en matière de brevets (PCT). La DSI a expliqué que les aspects relatifs à l'audit et à l'évaluation faisaient l'objet de rapports distincts pour des raisons d'ordre pratique. L'OCIS a relevé que l'audit avait été jugé utile par la vice-directrice générale chargée du Secteur des brevets et de la technologie, qui est convenue de mettre en œuvre les neuf recommandations. L'OCIS a pris note des résultats de l'analyse qui faisaient apparaître un niveau élevé de congé de maladie au sein de la Division des opérations. La vice-directrice générale a assuré l'OCIS que cette question était en cours d'évaluation, en consultation avec le Département de la gestion des ressources humaines.

11. L'OCIS a examiné un rapport sur l'audit de l'Indice mondial de l'innovation de l'OMPI, a noté qu'aucun problème majeur n'avait été relevé et que le sous-directeur général chargé du Secteur des écosystèmes de propriété intellectuelle et d'innovation avait déjà établi un plan d'action pour mettre en œuvre les huit recommandations.

12. L'OCIS a examiné un rapport sur la série d'évaluations intitulée "Learning for Impacts – Learning from the Implementation of WIPO Initiatives Aimed at Empowering Women Entrepreneurs" (L'apprentissage au service de l'impact : tirer les enseignements de la mise en œuvre des initiatives de l'OMPI visant à donner des moyens d'action aux entrepreneuses). En réponse à des questions de l'OCIS, la DSI a précisé qu'il s'agissait d'un inventaire en vue d'une évaluation d'impact ultérieure.

13. L'OCIS a également examiné un rapport sur la validation des demandes de remboursement au titre de l'assurance maladie après la cessation de service (AMCS). Il s'agissait du deuxième exercice de validation de la DSI, et l'OCIS a noté qu'aucune recommandation formelle n'avait été émise.

Rapport annuel de la DSI

14. L'OCIS a pris note du rapport annuel du directeur de la DSI pour l'année 2022, qui sera présenté au PBC à sa trente-sixième session.

Enquêtes

15. L'OCIS a fait le point sur l'état d'avancement des enquêtes. Au 17 mai 2023, on comptait 21 enquêtes en cours, dont deux étaient soumises à une évaluation préliminaire, 13 faisaient l'objet d'une enquête complète et six étaient en suspens. Sur les 21 enquêtes en cours, quatre ont été enregistrées en 2021, 13 en 2022 et six en 2023. Un rapport à l'intention de la direction a été publié concernant un conflit d'intérêts, qui peut concerner des membres du personnel entretenant des relations privées.

16. L'OCIS s'est réuni en séance privée avec les chefs des sections de la DSI qui assurent à tour de rôle la fonction de directeur de la division dans l'attente de la nomination du nouveau directeur ou de la nouvelle directrice.

POINT 6 DE L'ORDRE DU JOUR : SUIVI DES RECOMMANDATIONS RELATIVES A LA SUPERVISION (NOTAMMENT DES RECOMMANDATIONS DU CORPS COMMUN D'INSPECTION (CCI), DU VERIFICATEUR EXTERNE DES COMPTES ET DE L'OCIS)

17. L'OCIS a fait le point sur l'état d'avancement de la mise en œuvre des recommandations au 17 mai 2023. Au total, 75 recommandations relatives à la supervision ont été émises, dont 63 émanaient de la DSI, 8 du vérificateur externe des comptes, une de l'OCIS et trois du Corps commun d'inspection (CCI). Sur l'ensemble des recommandations de la DSI, du vérificateur externe des comptes et de l'OCIS, 13%, soit 9 sur 72, étaient hautement prioritaires. L'OCIS a pris note des recommandations du CCI en suspens, qui étaient passées de cinq à trois.

18. Les recommandations anciennes demeurant en suspens émises de 2017 à 2019 et les recommandations hautement prioritaires émises de 2021 à 2023 ont été examinées en détail par l'OCIS en présence des fonctionnaires du Secrétariat concernés. L'OCIS a relevé que certaines recommandations étaient tributaires de la mise en œuvre d'autres mesures, ce qui a contribué à retarder leur pleine application. Il a conseillé de faire en sorte que les critères ainsi que la responsabilité de la clôture des recommandations soient clairs et compris par toutes les personnes concernées.

POINT 7 DE L'ORDRE DU JOUR : POINT SUR LES QUESTIONS DU COMITE DU PROGRAMME ET BUDGET (PREPARATIFS POUR LA TRENTE-SIXIEME SESSION DU PBC)

19. Le sous-directeur général chargé du Secteur Administration, finances et gestion, ainsi que la directrice du Département des finances et de la planification des programmes (contrôleur) ont donné des informations à l'OCIS sur l'ensemble de documents devant être examinés par les États membres à la trente-sixième session du PBC et à l'Assemblée générale de l'OMPI.

POINT 8 DE L'ORDRE DU JOUR : POINT SUR LA GESTION DES RISQUES ET LE CADRE DE CONTROLE INTERNE

20. L'équipe de direction a présenté à l'OCIS le rapport annuel 2022 sur l'avancement de la gestion des risques au 9 mars 2023 et le récapitulatif fourni par l'OMPI concernant les garanties en 2022 au 24 février 2023. L'OCIS a pris note des progrès accomplis dans les processus de gestion des risques, y compris le recensement des principaux mécanismes de contrôle, ainsi que du recours à l'analyse de données et de la consultation en cours avec la DSI.

POINT 9 DE L'ORDRE DU JOUR : RAPPORTS FINANCIERS : RAPPORT FINANCIER ANNUEL ET ETATS FINANCIERS POUR 2022

21. L'équipe de direction a présenté à l'OCIS le rapport financier annuel et états financiers de l'OMPI pour l'année 2022. L'OCIS a pris note des modifications apportées entre le projet et la version définitive des états financiers.

POINT 10 DE L'ORDRE DU JOUR : POINT SUR LE CADRE ET LES POLITIQUES DE GOUVERNANCE DES PLACEMENTS

22. L'équipe de direction a donné à l'OCIS des informations actualisées sur la politique et le cadre de gouvernance en matière de placements, et a examiné les éléments relatifs aux portefeuilles de trésorerie principale et de trésorerie stratégique et aux indices de référence des fonds de placement. Relevant que la direction étudiait les moyens de renforcer la gouvernance en matière de placements, l'OCIS a donné des conseils sur le renforcement de la composition du Comité des placements de l'OMPI afin d'améliorer le cadre de gouvernance.

POINT 11 DE L'ORDRE DU JOUR : VERIFICATION EXTERNE DES COMPTES – RAPPORT DU VERIFICATEUR EXTERNE DES COMPTES ET DES OPINIONS D'AUDIT

23. Les représentants du vérificateur externe des comptes, le Bureau national de vérification des comptes du Royaume-Uni, ont présenté à l'OCIS, en présence de la direction, le rapport d'audit et le rapport détaillé sur la vérification des états financiers de l'OMPI pour 2022. Les représentants ont présenté à l'OCIS les principales conclusions de l'audit, telles qu'elles sont décrites dans leur rapport final. L'OCIS a fait le point sur les hypothèses actuarielles relatives à l'AMCS, les recommandations qui seraient reportées à 2023 et l'incidence éventuelle pour l'OMPI des révisions qu'il est proposé d'apporter à la norme IPSAS 47 en ce qui concerne la comptabilisation des produits.

24. L'OCIS a pris note des opinions sans réserve relatives à la présentation des états financiers et du fait que le rapport n'a pas été modifié.

25. Conformément à son mandat, l'OCIS s'est réuni en séance privée avec les représentants du vérificateur externe des comptes.

POINT 12 DE L'ORDRE DU JOUR : POINT SUR LA PROCEDURE DE SELECTION DU VERIFICATEUR EXTERNE DES COMPTES

26. La direction a présenté à l'OCIS le document WO/GA/56/4, intitulé "Nomination du vérificateur externe des comptes". L'OCIS a pris note des informations exhaustives contenues dans le document décrivant, entre autres, la grille et la procédure d'évaluation, les candidats présélectionnés et les recommandations du jury de sélection.

POINT 13 DE L'ORDRE DU JOUR : DEONTOLOGIE : RAPPORT ANNUEL 2022 DU BUREAU DE LA DEONTOLOGIE ET MISE EN ŒUVRE DU PROGRAMME DE TRAVAIL POUR 2023

27. La chef du Bureau de la déontologie a présenté à l'OCIS le rapport annuel 2022 sur les activités menées par le bureau dans les domaines relevant de son mandat, à savoir les conseils et avis confidentiels; la sensibilisation et la formation; l'établissement de normes et le développement de politiques; et la mise en œuvre des politiques assignées au Bureau de la déontologie. Tout en reconnaissant les progrès accomplis depuis l'entrée en fonction de la chef du Bureau de la déontologie, l'OCIS a souligné que le Bureau devait donner la priorité à la clôture de la recommandation en suspens depuis longtemps sur la politique relative aux dons, avec l'aide d'autres services du Secrétariat.

POINT 14 DE L'ORDRE DU JOUR : RAPPORT D'ACTIVITE DU MEDiateur POUR 2022

28. La médiatrice par intérim s'est entretenue avec l'OCIS au sujet des activités menées depuis sa prise de fonction le 7 avril 2023. L'OCIS a observé qu'aucun rapport d'activité pour 2022 n'avait été présenté, étant donné qu'il n'y avait pas eu de transfert de données ou de rapports couvrant la période allant du 1^{er} janvier 2022 au 31 mars 2023 de la part du médiateur précédent qui avait pris sa retraite à la fin du mois de mars 2023.

29. L'OCIS a noté avec satisfaction que sa recommandation relative à un examen de la fonction de médiateur par les pairs était en cours de mise en œuvre. Il lui a été indiqué que la décision relative à la future fonction de médiateur serait prise en tenant compte des résultats de l'examen par les pairs.

POINT 15 DE L'ORDRE DU JOUR : PROPOSITIONS DE MODIFICATION DU MANDAT DE L'OCIS

30. Le projet de document (WO/PBC/36/10) contenant les propositions de modification du mandat de l'Organe consultatif indépendant de surveillance de l'OMPI a été diffusé par l'OCIS aux coordonnateurs de groupe et au Secrétariat le 20 avril 2023. Sur la base des observations reçues, la version définitive du document a été établie et sera présentée au PBC à sa trente-sixième session.

POINT 16 DE L'ORDRE DU JOUR : RAPPORT ANNUEL DE L'OCIS POUR 2022

31. L'OCIS a établi son rapport annuel (document WO/PBC/36/2) couvrant la période du 21 mai 2022 au 23 mars 2023, qui sera présenté au PBC à sa trente-sixième session.

POINT 17 DE L'ORDRE DU JOUR : SEANCE D'INFORMATION AVEC LES REPRESENTANTS DES ETATS MEMBRES

32. Conformément à son mandat, l'OCIS a tenu une séance d'information avec les représentants des États membres à la fin de la session. L'OCIS a informé les délégués des délibérations tenues au cours de la session et a répondu aux questions posées par les délégués présents.

POINT 18 DE L'ORDRE DU JOUR : QUESTIONS DIVERSES

Rapports de l'OMPI concernant les placements

33. La direction a présenté à l'OCIS les rapports sur le rendement des placements ainsi que les rapports de suivi des placements pour février, mars et avril 2023; ces documents ont été respectivement établis par les conseillers en matière de placements et le dépositaire.

34. L'OCIS a examiné les documents reçus et a constaté que les informations fournies montraient qu'au cours de la période considérée, et par rapport aux indices de référence en matière de placements, tous les éléments du portefeuille de placements de l'OMPI avaient produit des résultats globalement conformes aux indices de référence et avaient été gérés conformément aux lignes directrices et à la stratégie énoncées en matière de placements. Il a également constaté que le dépositaire n'avait fait état d'aucune infraction, qu'elle soit active ou passive, et qu'il n'avait justifié aucune exception.

35. L'OCIS a précisé que son rôle se limitait à transmettre les informations contenues dans les rapports sur le rendement des placements et les rapports de suivi des placements, et ne donnait aucune garantie à cet égard.

Prochaine session

36. La prochaine session est prévue du 11 au 15 septembre 2023. Le projet d'ordre du jour de la session a été examiné et établi par l'OCIS, pour adoption au début de la session :

- 1) Adoption de l'ordre du jour
- 2) Déclaration d'absence de conflit d'intérêts et questions techniques
- 3) Questions découlant de la session précédente
- 4) Questions découlant de la trente-sixième session du Comité du programme et budget, de l'Assemblée générale de l'OMPI et de la session du Comité de coordination de l'OMPI
- 5) Point sur la mise en œuvre de la stratégie à moyen terme et la gestion du changement, présenté par le Directeur général

- 6) Supervision interne – point sur le programme de travail à mi-parcours et sur les lignes directrices
- 7) Examen du suivi par la DSI des recommandations hautement prioritaires en suspens
- 8) Point sur la gestion des risques à l'échelle de l'Organisation, y compris les principaux risques et les mesures d'atténuation
- 9) Point sur la sécurité informatique
- 10) Point sur la gestion des données
- 11) Point sur la passation de marchés, y compris les mesures de lutte contre la fraude et la corruption
- 12) Point sur la gestion des ressources humaines, y compris le suivi de l'enquête auprès du personnel
- 13) Point sur le cadre et les politiques de gouvernance des placements
- 14) Déontologie : Point sur la mise en œuvre
- 15) Médiateur : rapport sur l'état d'avancement de l'évaluation par les pairs
- 16) Révision du format de présentation des rapports de session et des rapports annuels de l'OCIS
- 17) Séance d'information avec les représentants des États membres
- 18) Questions diverses

[Les annexes suivent]



WO/IAOC/69/1
ORIGINAL : ANGLAIS
DATE : 7 JUILLET 2023

Organe consultatif indépendant de surveillance de l'OMPI

**Soixante-neuvième session
Genève, 30 mai – 2 juin 2023**

PROJET D'ORDRE DU JOUR

établi par l'Organe consultatif indépendant de surveillance de l'OMPI

1. Adoption de l'ordre du jour
2. Déclaration d'absence de conflit d'intérêts et questions techniques
3. Questions découlant de la session précédente
4. Réunion avec le sous-directeur général chargé du Secteur administration, finances et gestion
5. Supervision interne (y compris le rapport annuel de la DSI pour 2022 et la révision du projet de procédures de supervision interne)
6. Suivi des recommandations relatives à la supervision (notamment des recommandations du Corps commun d'inspection (CCI), du vérificateur externe des comptes et de l'OCIS)
7. Point sur les questions du Comité du programme et budget (Préparatifs pour la trente-sixième session du PBC)
8. Point sur la gestion des risques et le cadre de contrôle interne
9. Rapports financiers : Rapport financier annuel et états financiers pour 2022

/...

10. Point sur le cadre et les politiques de gouvernance des placements
11. Vérification externe des comptes : Rapport du vérificateur externe des comptes et des opinions d'audit
12. Point sur la procédure de sélection du vérificateur externe des comptes
13. Déontologie : Rapport annuel du Bureau de la déontologie pour 2022 et mise en œuvre du programme de travail pour 2023
14. Rapport d'activité du médiateur pour 2022
15. Propositions de modification du mandat de l'OCIS
16. Rapport annuel de l'OCIS pour 2022
17. Séance d'information avec les représentants des États membres
18. Questions diverses

[L'annexe II suit]



WO/IAOC/69/INF/1
ORIGINAL : ANGLAIS
DATE : 7 JUILLET 2023

Organe consultatif indépendant de surveillance de l'OMPI

**Soixante-neuvième session
Genève, 30 mai – 2 juin 2023**

LISTE DES DOCUMENTS

POINT 1 : ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

- [1a] Ordre du jour
- [1b] Calendrier
- [1c] Liste des documents

POINT 2 : DÉCLARATION D'ABSENCE DE CONFLIT D'INTÉRÊTS ET QUESTIONS TECHNIQUES

Aucun document : compte rendu verbal.

POINT 3 : QUESTIONS DÉCOULANT DE LA SESSION PRÉCÉDENTE

Aucun document : compte rendu verbal

POINT 4 : RÉUNION AVEC LE SOUS-DIRECTEUR GÉNÉRAL CHARGÉ DU SECTEUR ADMINISTRATION, FINANCES ET GESTION

Aucun document : compte rendu verbal

/...

POINT 5 : SUPERVISION INTERNE (Y COMPRIS LE RAPPORT ANNUEL DE LA DSI POUR 2022 ET LA RÉVISION DU PROJET DE PROCÉDURES DE SUPERVISION INTERNE)

Division de la supervision interne :

- [5a] Projet de procédures de la DSI en matière de supervision et gestion des recommandations, 28 novembre 2022
- [5b] Rapport d'activité de la DSI – soixante-neuvième session, 22 mai 2023 (référence : IOD-IAOC023/02)
- [5c] Rapport à l'intention de la direction sur les relations privées entre les membres du personnel (dossier IOD-INV-2023-01), 8 mai 2023
- [5d] Rapport annuel du directeur de la Division de la supervision interne (DSI), 12 avril 2023 (document WO/PBC/36/5)
- [5e] Auto-évaluation périodique de la fonction d'audit interne pour 2021-2022, 2 mai 2023

Audit :

- [5f] Audit et évaluation combinés des opérations et des relations avec la clientèle du Traité de coopération en matière de brevets (PCT) (première partie), 12 avril 2023 (référence : IA 2022-05)
- [5g] Audit de l'Indice mondial de l'innovation de l'OMPI, 12 avril 2023 (référence : IA 2022-03)
- [5h] Validation des données concernant les demandes de remboursement au titre de l'assurance maladie après la cessation de service (AMCS), 20 avril 2023 (référence : IA 2023-06)

Évaluation :

- [5i] Tirer les enseignements de la mise en œuvre des initiatives de l'OMPI visant à donner des moyens d'action aux entrepreneuses, 17 mai 2023 (référence : EVAL : 2022-03)

Enquêtes :

POINT 6 : SUIVI DES RECOMMANDATIONS RELATIVES À LA SUPERVISION (NOTAMMENT DES RECOMMANDATIONS DU CORPS COMMUN D'INSPECTION (CCI), DU VÉRIFICATEUR EXTERNE DES COMPTES ET DE L'OCIS)

- [6a] Recommandations du Corps commun d'inspection (CCI) en suspens relatives à la supervision, au 17 mai 2023
- [6b] Rapport sur l'état d'avancement de la mise en œuvre des recommandations du Corps commun d'inspection (CCI) (document WO/PBC/35/2)

POINT 7 : POINT SUR LES QUESTIONS DU COMITÉ DU PROGRAMME ET BUDGET (PRÉPARATIFS POUR LA TRENTE-SIXIÈME SESSION DU PBC)

Aucun document : compte rendu verbal

POINT 8 : POINT SUR LA GESTION DES RISQUES ET LE CADRE DE CONTRÔLE INTERNE

- [8a] Rapport annuel sur l'avancement de la gestion des risques (janvier – décembre 2022), 9 mars 2023
- [8b] Récapitulatif fourni par l'OMPI concernant les garanties en 2022, 24 février 2023

- POINT 9 : RAPPORTS FINANCIERS : RAPPORT FINANCIER ANNUEL ET ÉTATS FINANCIERS POUR 2022**
[9] Rapport financier annuel et états financiers au 31 décembre 2022, établis par le Bureau national de vérification des comptes du Royaume-Uni (mai 2023)
- POINT 10 : POINT SUR LE CADRE ET LES POLITIQUES DE GOUVERNANCE DES PLACEMENTS**
[10] Point sur le cadre et les politiques de gouvernance des placements (mai 2023)
- POINT 11 : AUDIT EXTERNE : RAPPORT DU VÉRIFICATEUR EXTERNE DE COMPTES ET DES OPINIONS D'AUDIT**
[11a] Certificat d'audit de l'OMPI 2022 signé, 17 mai 2023
[11b] Rapport détaillé du vérificateur externe des comptes sur la vérification des états financiers de l'OMPI pour 2022 (mai 2023)
- POINT 12 : POINT SUR LA PROCÉDURE DE SÉLECTION DU VÉRIFICATEUR EXTERNE DES COMPTES**
Aucun document : compte rendu verbal
- POINT 13 : DÉONTOLOGIE : RAPPORT ANNUEL DU BUREAU DE LA DÉONTOLOGIE POUR 2022 ET MISE EN ŒUVRE DU PROGRAMME DE TRAVAIL POUR 2023**
[13a] Rapport annuel du Bureau de la déontologie, 13 mars 2022 (document WO/CC/81/INF/2)
[13b] Projet de rapport annuel du Bureau de la déontologie, 24 mai 2023 (document WO/CC/82/INF/2)
[13c] Politique de l'OMPI en matière de déclaration de situation financière et de déclaration d'autres intérêts, mai 2023
- POINT 14 : RAPPORT D'ACTIVITÉ DU MÉDIATEUR POUR 2022**
Aucun document : compte rendu verbal
- POINT 15 : PROPOSITIONS DE MODIFICATION DU MANDAT DE L'OCIS**
[15a] Propositions de modification du mandat de l'Organe consultatif indépendant de surveillance de l'OMPI, 1^{er} juin 2023 (document WO/PBC/36/10)
[15b] Propositions de modification de la procédure de sélection des membres de l'Organe consultatif indépendant de surveillance (OCIS) de l'OMPI et de son mandat, 24 avril 2023 (document WO/PBC/36/3)
- POINT 16 : RAPPORT ANNUEL DE L'OCIS POUR 2022**
[16a] Projet de rapport de l'Organe consultatif indépendant de surveillance (OCIS), 2 juin 2023 (document WO/PBC/36/2)
- POINT 17 : SÉANCE D'INFORMATION AVEC LES REPRÉSENTANTS DES ÉTATS MEMBRES**
Aucun document : compte rendu verbal

/...

POINT 18 : QUESTIONS DIVERSES

[18a] Rapport de la soixante-huitième session (document WO/IAOC/68/2)

[18b] Programme de travail évolutif de l'OCIS de la soixante-huitième à la soixante et onzième session

Rapports concernant les placements :

[18c] Crédit Suisse – Rapports de suivi des placements pour février, mars et avril 2023

[18d] MBS Capital Advice – Rapports sur le rendement des placements pour février, mars et avril 2023

[Fin de l'annexe II et du document]